



PREFECTURE DU VAL DE MARNE

ISSN 0980-7683

RECUEIL

DES

ACTES ADMINISTRATIFS

RECUEIL SPECIAL

DU 17 FEVRIER 2011

PREFECTURE DU VAL-DE-MARNE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

RECUEIL SPECIAL du 17 Février 2011

SOMMAIRE

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

Arrêté	Date	<u>INTITULÉ</u>	Page
2011-2	11/2/2011	<p><u>Portant délégation de signature de M. Pierre PRIEURET, Administrateur Général des Finances publiques, Directeur Départemental des Finances publiques du Val-de-Marne, aux délégataires des missions qui lui sont directement rattachées :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - M. Patrick FIZET, administrateur des Finances publiques, responsable de la mission maîtrise des risques. - M. René CASSIER, conservateur des hypothèques, chef de la mission immobilière de l'Etat. - M. François-Xavier DESVAUX, Inspecteur Principal des Impôts, chargé du cabinet et de la communication de la Direction Départementale des Finances Publiques. - Mlle Laurence ALESSANDRI Inspectrice principale des Impôts - Melle Laurence ALESSANDRI, Inspectrice Principale des Impôts. - M. Tossim ASSIH, Inspecteur Principal du Trésor Public. - Mme Danielle BOIZANTE, Inspectrice Principale des Impôts. - M. Benoît BRETEL, Inspecteur Principal des Impôts. - M. Yann-Arnaud CLAIRAC, Inspecteur Principal des Impôts. - Melle Sophie DEALAMARCHE, Inspectrice Principale du Trésor Public. - M. Gérard DORIER, Inspecteur Principal des Impôts. - Mme Patricia FOURGNIER, Inspectrice Principale des Impôts. - Mme Marie-Claude GERAUDIE, Inspectrice Principale des Impôts. - M. Christophe MULLER, Inspecteur Principal du Trésor Public. - Melle Luce ROPARS, Inspectrice Principale des Impôts. - Melle Rose-Marie TRIVES SEGURA, Inspectrice Principale des Impôts. - M. Jacques MARTIN, Administrateur des Finances Publiques. 	1
2011-3	11/2/2011	<p><u>Portant délégation de signature de M. Pierre PRIEURET, Administrateur Général des Finances publiques, Directeur Départemental des Finances publiques du Val-de-Marne, aux délégataires du pôle pilotage et ressources :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Mme Annie DURAND-COCCOLI, Directrice Divisionnaire des Impôts, chef de la Division des ressources humaines et de la formation. - Mme Colette VIGNAL, Inspectrice du Trésor public, adjointe par intérim au chef de la Division des ressources humaines et de la formation. - Mme Sophie HORENT, Inspectrice Principale des Impôts, chef du service Formation Professionnelle. - M. Laurent POUSSE, Inspecteur du Trésor public, adjoint au chef du service Formation Professionnelle. - M. Alexandre MAINGUY, Contrôleur principal des Impôts, adjoint au chef du service Formation Professionnelle. - M. Georges FASTIER, Trésorier principal du Trésor public, chef de la division budget et informatique. - M. Guillaume FABRE, Inspecteur du Trésor public, chef du service Budget. - Mme Roseline LEMAIRE, Contrôleur principal des Impôts, adjointe au chef du service Budget. - Mme Brigitte RIETZMANN, Contrôleur principal des Impôts, M. Michel TANNEUX, contrôleur du Trésor public. - M. Thierry ROQUES, Inspecteur Principal des Impôts, chef du service SAU-CMI-Editique. - M. Patrick LE BLEVENNEC, Inspecteur du Trésor public, adjoint au chef du service SAU-CMI-Editique. - M. Jean-Paul DUCHAMP, Inspecteur départemental des Impôts, chef de la division immobilier et logistique. 	5

2011-4	11/2/2011	<ul style="list-style-type: none"> - M. Eric GUINODIE, Inspecteur départemental des Impôts, adjoint au chef de la division immobilier et la logistique. - Mme Diane CAMBON, Inspectrice du Trésor public, M. Régis BERNON, Inspecteur des impôts. - M. Christian GRAVEJAT, Contrôleur principal des Impôts, Mme Lydia SAINT JEAN, Contrôleur du Trésor public, MM. Michel FAUCON, contrôleur principal des Impôts et François RUIZ, Contrôleur des Impôts. - M. Arnaud THIEBAUT, Inspecteur du Trésor public, Agent Chargé de la Mise en oeuvre des règles. - Mme Isabelle ESPINASSE, Directrice Divisionnaire des Impôts, Chef de la Division du pilotage et du contrôle de gestion d'hygiène et sécurité (ACMO). - M. Thierry HUSSON, Inspecteur départemental des Impôts, Chef du Centre de services partagés. - M. Michel NICLI, Inspecteur du Trésor Public, adjoint du Chef du Centre de services partagés. 	14
2011-5	17/2/2011	<p><u>Portant délégation de signature de M. Pierre PRIEURET, Administrateur Général des Finances publiques, Directeur Départemental des Finances publiques du Val-de-Marne, aux délégataires du pôle gestion fiscale :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Mme Stéphanie MAHO, Inspectrice Principale du Trésor Public, Responsable de la Division de la fiscalité des particuliers et de la mission foncière. - Mme Catherine VEGNI, Inspectrice Départementale des Impôts, adjointe au responsable de la « Division de la fiscalité des particuliers et de la mission foncière. - Mme Karima ALOUI, Directrice Divisionnaire des Impôts, responsable de la Division de la fiscalité des professionnels. - M. Jean-Louis DEVILLE, Inspecteur Principal des Impôts, adjoint au responsable de la Division de la fiscalité des professionnels. - Mme Brigitte PIGAULT, Directrice Divisionnaire des Impôts, responsable de la Division des affaires juridiques. - M. Patrice ZIMMERMANN, Inspecteur Principal des Impôts, adjoint au responsable de la Division des affaires juridiques. - Mme Olga TESTA, Inspectrice Départementale des Impôts, adjointe au responsable de la Division des affaires juridiques. - M. Jean-Loup COMBESCOT, Directeur Divisionnaire des Impôts, responsable de la Division du contrôle fiscal. - Mme Agnese MACCARI, Inspectrice Principale des Impôts, adjointe au responsable de la Division du contrôle fiscal. - M. Dominique COQUET, Inspecteur du Trésor public, chef du service de contrôle de la redevance audiovisuelle. - M. René GUSSE, Contrôleur du Trésor public. - M. Christian JASZCZYSZYN, Agent d'Administration du Trésor public. - M. Jean-Marc CHAUDEMANCHE, Agent d'Administration du Trésor public. - M. Thierry SALLES, Agent d'Administration du Trésor public. <p><u>Portant délégation de signature de M. Pierre PRIEURET, Administrateur Général des Finances publiques, Directeur Départemental des Finances publiques du Val-de-Marne, aux délégataires du pôle gestion public :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Mme Brigitte MALBRANCKE, Trésorière principale du Trésor public, chef de la Division des collectivités locales. - Mme Stéphanie JARDIN, Inspectrice du Trésor public, chef du service Animation du réseau et qualité comptable. - Mme Kahina YAZIDI, Inspectrice du Trésor public, chef du service Action économique. - Mme Isabelle BOMBARDE, Inspectrice des Impôts, Mme Elena VIGNAUX et Monsieur Romain PRUVOST, Inspecteurs du Trésor public, chef du service Soutien juridique, études financières et fiscalité directe locale Gestion comptable et financière. - Mme Liliane DEBRAS, Inspectrice du Trésor public, chef du service Hélios. - Mme Marie Geneviève UGARTE, Trésorier principal du Trésor public, chef de Mission CHORUS. - M. Jean-Marc PETIN, Mme Virginia NAUDIN, Receveurs- percepteurs du Trésor public, chefs de la Division des opérations et comptes de l'État. - Mme Armelle FRANCOIS, Inspectrice du Trésor public, chef du service Comptabilité générale. - Mme Denise DELBOUIS, Contrôleur 1ère classe du Trésor public, adjointe au chef de service. - Mme Houaria KERZAZI, Contrôleurs du Trésor public et Mme Denise DELBOUIS, Contrôleur 1ère classe du Trésor public, adjointes au chef de service. - Monsieur Daniel NICOLAS, Agent d'administration principal 1ère classe du Trésor public, caissier titulaire. - M. Kévin AUDRAN, Agent d'administration 2ème classe du Trésor public, Mme Clotilde BOUTINLAMASINE, Contrôleur 2ème classe du Trésor public, Mme Houaria KERZAZI, Contrôleur 2ème classe du Trésor public, et Mme Denise 	22

2011-6	11/2/2011	<p>DELBOUIS, Contrôleur principal du Trésor public, adjointe au chef de service.</p> <ul style="list-style-type: none"> - M. Franck KEMPF et Mme Suzelle VIMEUX, Inspecteurs du Trésor public, chefs du service Dépense. - Mme Nadine LECLERCQ, Inspectrice du Trésor public, chef du service Liaison et comptabilité du recouvrement. - Mme Stéphanie CADET et Mme Ahlem AL SHEIKHLY, Inspectrices du Trésor public, chefs du service Dépôts et services financiers » composé du secteur DFT et du secteur CDC. - Mme Marie Pierre MOUTON, Contrôleur du Trésor public reçoit pouvoir de signer les formulaires de consignations et de déconsignations de fonds auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations. Mme Charlène HO QUANG contrôleur du Trésor public, Melle Monica TEIXEIRA, agent d'administration du Trésor Public et M. Jean-Jacques KIBELOLO agent d'administration du trésor public. - M. Jean-François PIAU, Receveur- percepteur du Trésor public, chef de la Division Produits divers et services de liaisons. - M. Nouri BERKANE, chef du service Produits divers, Mme Adéla LE MORVAN et M Henri BENACQ, Chargés de mission, Inspecteurs du Trésor public. - Mmes Kristell FLOCH et Myriam SERVIA, Inspectrices du Trésor public, chefs du service Paye. - Mmes Jocelyne BERTRAND et Rose Aimée BRIVAL, Contrôleuses Principales, Mme Marie-Laure JOSSOUD, contrôleuse de 2ème classe du Trésor public, adjointes des chefs de service. - Mme Colette VIGNAL, Inspectrice du Trésor public, chef du service Pensions. - Mlle Elisabeth JACQUET, Contrôleuse 2ème classe du Trésor public, adjointe du chef de service. - M. Jean-Claude WOHNLICH, Inspecteur principal du Trésor public, chef de la division Domaine et Mme Elisabeth RECHIDI, Receveur- percepteur, adjointe au chef de la division Domaine. - Mesdames Carine DIDIER et Marie-Noëlle LELOC'H, Inspectrices du Trésor public, Monsieur Bernard BAILLET, Inspecteur départemental des Impôts, Messieurs Louis ALBE et Michel DAVERY, Inspecteurs des Impôts, Messieurs Lionel BORDE et Fabrice COTREL, Inspecteurs du Trésor public et Madame SEGALAT Marie-Noëlle, Inspectrice du Trésor public. - Mme Laurence COLONNEAUX, Receveur- Percepteur du Trésor public, chef du Centre d'encaissement. <p><u>Donnant subdélégation en matière d'ordonnancement secondaire de Mme Gisèle BLANC, Administratrice Générale des Finances Publiques, Directrice du Pôle Pilotage et Ressources de la Direction Départementale des Finances Publiques du Val-de-Marne à :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - M. Franck BEAUFRERE, Contrôleur du Trésor public, - Mme Karine BLANCHARD, Contrôleuse des impôts, - M. Julien BUDIN, Contrôleur du Trésor public, - M. Jean-Paul DUCHAMP, Inspecteur départemental des impôts, - Mme Annie DURAND- COCCOLI, Directrice divisionnaire, - Mme Isabelle ESPINASSE, Directrice divisionnaire, - M. Guillaume FABRE, Inspecteur du Trésor public , - M. Georges FASTIER, Trésorier principal du Trésor public, - M. Pascal FLAMME, Administrateur des finances publiques, - Mme Régine HICHER, Contrôleuse principale du Trésor public, - M. Jean-Philippe HO – QUANG, Contrôleur du Trésor public, - M. Thierry HUSSON, Inspecteur départemental des impôts, - Mme Roseline LEMAIRE, Contrôleuse principale des impôts, - Mme Marie-France MILLIE, Contrôleuse des impôts, - M. Michel NICLI, Inspecteur du Trésor public, - Mme Brigitte RIETZMANN, Contrôleuse principale des impôts, - M. Michel TANNEUX, Contrôleur du Trésor public, - Mme Jeanine TURCAN, Contrôleuse principale du Trésor public, - Mme Estelle VALMORIN JEANNE-ROSE, Contrôleuse des impôts, - Mme Christiane VIGNOLLE, Contrôleuse du Trésor public. 	28
--------	-----------	---	----

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES FINANCES
PUBLIQUES DU VAL-DE-MARNE

Créteil, le 11 février 2011

1, place du Général P. Billotte
94040 CRETEIL CEDEX

Affaire suivie par Chantal Maddaloni
chantal.maddaloni@dgfip.finances.gouv.fr
☎ 01 43 99 37 37

ARRETE DDFIP N°2011-2 DU 11 FEVRIER 2011 PORTANT DELEGATION DE SIGNATURE DE M. PIERRE PRIEURET, ADMINISTRATEUR GENERAL DES FINANCES PUBLIQUES, DIRECTEUR DEPARTEMENTAL DES FINANCES PUBLIQUES DU VAL-DE-MARNE, AUX DELEGATAIRES DES MISSIONS QUI LUI SONT DIRECTEMENT RATTACHEES

➤ **Mission maîtrise des risques :**

I) DELEGATION GENERALE A :

M. Patrick FIZET, Administrateur des Finances Publiques, responsable de la mission maîtrise des risques, reçoit mandat de me suppléer dans l'exercice de mes fonctions sur la mission maîtrise des risques et qualité comptable et de signer, seul ou concurremment avec moi, tous les actes relatifs à ma gestion de cette mission et aux affaires qui s'y attachent.

II) DELEGATIONS SPECIALES A :

- ◆ Les inspecteurs et contrôleurs dont les noms sont mentionnés en annexe au présent arrêté reçoivent pouvoir de signer le courrier simple et les bordereaux de transmission de simples pièces relatifs aux affaires de leur service de rattachement.

➤ **Mission politique immobilière de l'Etat :**

DELEGATION GENERALE A :

M. René CASSIER, Conservateur des Hypothèques, chef de la mission immobilière de l'Etat, reçoit mandat de me suppléer dans l'exercice de mes fonctions sur la mission politique immobilière de l'Etat et de signer, seul ou concurremment avec moi, tous les actes relatifs à ma gestion de cette mission et aux affaires qui s'y attachent.

➤ **Mission communication :**

D) DELEGATION GENERALE A :

M. François-Xavier DESVAUX, Inspecteur Principal des Impôts, chargé du cabinet et de la communication de la Direction Départementale des Finances Publiques, reçoit mandat de me suppléer dans l'exercice de mes fonctions sur ces missions et de signer, seule ou concurremment avec moi, tous les actes relatifs à ma gestion de cette mission et aux affaires qui s'y attachent. Il reçoit pouvoir d'attester le service fait.

II) DELEGATIONS SPECIALES A :

- ◆ Les inspecteurs et contrôleurs dont les noms sont mentionnés en annexe au présent arrêté reçoivent pouvoir de signer le courrier simple et les bordereaux de transmission de simples pièces relatifs aux affaires de leur service de rattachement.

➤ **Mission audit :**

DELEGATION GENERALE A :

Reçoivent mandat de me suppléer dans l'exercice de mes fonctions sur la mission d'audit et de conseil et de signer, seuls ou concurremment avec moi, tous les actes relatifs à ma gestion de cette mission et aux affaires qui s'y attachent :

- ◆ Melle Laurence ALESSANDRI, Inspectrice Principale des Impôts ;
- ◆ M. Tossim ASSIH, Inspecteur Principal du Trésor Public ;
- ◆ Mme Danielle BOIZANTE, Inspectrice Principale des Impôts ;
- ◆ M. Benoît BRETTEL, Inspecteur Principal des Impôts ;
- ◆ M. Yann-Arnaud CLAIRAC, Inspecteur Principal des Impôts ;
- ◆ Melle Sophie DEALAMARCHE, Inspectrice Principale du Trésor Public
- ◆ M. Gérard DORIER, Inspecteur Principal des Impôts ;
- ◆ Mme Patricia FOURGNIER, Inspectrice Principale des Impôts ;
- ◆ Mme Marie-Claude GERAUDIE, Inspectrice Principale des Impôts ;
- ◆ M. Christophe MULLER, Inspecteur Principal du Trésor Public
- ◆ Melle Luce ROPARS, Inspectrice Principale des Impôts ;
- ◆ Melle Rose-Marie TRIVES SEGURA, Inspectrice Principale des Impôts.

➤ **Recette des Finances :**

D) DELEGATION GENERALE A :

M. Jacques MARTIN, Administrateur des Finances Publiques, reçoit mandat de me suppléer dans l'exercice de mes fonctions sur la recette des finances et de signer, seul ou concurremment avec moi, tous les actes relatifs à ma gestion de cette entité et aux affaires qui s'y attachent, dans la limite du ressort de son arrondissement financier.

En cas d'empêchement de M. MARTIN, la délégation susvisée s'applique, à Mme Sophie IMBOURG, Receveur - Percepteur, son adjointe, ainsi qu'à M. Mathieu LADAM, Inspecteur du Trésor Public.

La présente délégation de signatures annule et remplace les précédentes et sera publiée au Recueil des Actes Administratifs du département du Val-de-Marne.

Pierre PRIEURET

MISSIONS RATTACHEES

CADRES A et B

Stéphane BOULARAN
Inspecteur du Trésor Public

Dounia CHERFAOUI
Inspectrice du Trésor Public

Céline GALLET
Inspecteur des Impôts

Fabienne TIXIER
Inspectrice des Impôts

Nathalie BOUCHER
Contrôleuse principale du Trésor Public

Christiane GOUTTEBROZE
Contrôleuse des Impôts

Eric GOUY
Contrôleur des Impôts

Richard MARCELS
Contrôleur des Impôts

Marie-Josée GALLI
Contrôleuse du Trésor Public

CADRES C

Sophie ALMEIDA
Agent PACTE

Muriel DACALOR
Agent du Trésor Public

Christine KURYLEWICZ
Agent du Trésor Public

1, place du Général P. Billotte
94040 CRETEIL CEDEX

Affaire suivie par Chantal Maddaloni
chantal.maddaloni@dgfip.finances.gouv.fr
☎ 01 43 99 37 37

ARRETE DDFIP N°2011-3 DU 11 FEVRIER 2011 PORTANT DELEGATION DE SIGNATURE DE M. PIERRE PRIURET, ADMINISTRATEUR GENERAL DES FINANCES PUBLIQUES, DIRECTEUR DEPARTEMENTAL DES FINANCES PUBLIQUES DU VAL-DE-MARNE, AUX DELEGATAIRES DU POLE PILOTAGE ET RESSOURCES

DELEGATIONS SPECIALES A :

➤ **Division des ressources humaines et de la formation :**

- ◆ Mme Annie DURAND-COCCOLI, Directrice Divisionnaire des Impôts, chef de la « Division des ressources humaines et de la formation », reçoit pouvoir de signer toute correspondance et tout document relatif aux affaires de sa division ou de toute autre division dont elle assure l'intérim en l'absence du titulaire.
Elle reçoit pouvoir d'attester le service fait et de signer les certificats administratifs concernant les dépenses de fonctionnement engagées sur le budget départemental.
- ◆ Mme Colette VIGNAL, Inspectrice du Trésor public, adjointe par intérim au chef de la « Division des ressources humaines et de la formation », reçoit pouvoir de signer toute correspondance et tout document relatif aux affaires de sa division.
Elle reçoit pouvoir d'attester le service fait et de signer les certificats administratifs concernant les dépenses de fonctionnement engagées sur le budget départemental.

Service gestion des ressources humaines filière gestion publique :

- ◆ Les inspecteurs et contrôleurs dont les noms sont mentionnés en annexe au présent arrêté reçoivent pouvoir de signer le courrier simple et les bordereaux de transmission de simples pièces relatifs aux affaires de leur service de rattachement, les attestations d'employeur et de salaire, les attestations de remise de cautionnement, les procès-verbaux des commissions de réforme, les fiches de liaison avec le médecin de prévention, les accusés de réception des certificats de grossesse, les mouvements de paye.

Service gestion des ressources humaines filière gestion fiscale :

- ◆ Les inspecteurs et contrôleurs dont les noms sont mentionnés en annexe au présent arrêté reçoivent pouvoir de signer le courrier simple et les bordereaux de transmission de simples pièces relatifs aux affaires de leur service de rattachement, les attestations d'employeur et de salaire, les attestations de remise de cautionnement, les procès-verbaux des commissions de réforme, les fiches de liaison avec le médecin de prévention, les accusés de réception des certificats de grossesse, les mouvements de paye.

Service Formation professionnelle :

- ♦ Mme Sophie HORENT, Inspectrice Principale des Impôts, chef du service « Formation Professionnelle », reçoit pouvoir de signer toute correspondance et tout document relatif aux affaires de son service de rattachement. Elle reçoit pouvoir d'attester le service fait.
- ♦ M. Laurent POUSSE, Inspecteur du Trésor public, adjoint au chef du service « Formation Professionnelle », reçoit pouvoir de signer le courrier simple et les bordereaux de transmission de simples pièces relatifs aux affaires de son service de rattachement. Il reçoit pouvoir d'attester le service fait.
- ♦ M. Alexandre MAINGUY, Contrôleur principal des Impôts, adjoint au chef du service « Formation Professionnelle », reçoit pouvoir de signer le courrier simple et les bordereaux de transmission de simples pièces relatifs aux affaires de son service de rattachement. Il reçoit pouvoir d'attester le service fait.

Conseillers ressources humaines et service de gestion des agents de poursuites et des équipes mobiles :

- ♦ Les inspecteurs dont les noms sont mentionnés en annexe au présent arrêté reçoivent pouvoir de signer le courrier simple et les bordereaux de transmission de simples pièces relatifs aux affaires de leur service de rattachement.

➤ Division du budget et de l'informatique :

- ♦ M. Georges FASTIER, Trésorier principal du Trésor public, chef de la division « budget et informatique », reçoit pouvoir de signer toute correspondance et tout document relatif aux affaires de sa division ou de toute autre division dont il assure l'intérim en l'absence du titulaire.
Il reçoit pouvoir de signer les ordres de services, commandes, correspondances diverses avec les fournisseurs, les rejets de factures et les déclarations de conformité en tant que responsable d'inventaire dans le cadre des immobilisations corporelles et stocks. Il reçoit pouvoir d'attester le service fait et de signer les certificats administratifs concernant les dépenses de fonctionnement engagées sur le budget départemental.

Service Budget :

- ♦ M. Guillaume FABRE, Inspecteur du Trésor public, chef du service « Budget », reçoit pouvoir de signer le courrier simple et les bordereaux de transmission de simples pièces relatifs aux affaires de son service de rattachement.
Il reçoit pouvoir de signer les ordres de services, commandes, correspondances diverses avec les fournisseurs, les rejets de factures et les déclarations de conformité en tant que responsable d'inventaire dans le cadre des immobilisations corporelles et stocks. Il reçoit pouvoir d'attester le service fait.
- ♦ Mme Roseline LEMAIRE, Contrôleur principal des Impôts, adjointe au chef du service « Budget », reçoit les mêmes délégations de signature que M. Guillaume FABRE.
- ♦ Mme Brigitte RIETZMANN, Contrôleur principal des Impôts, M. Michel TANNEUX, contrôleur du Trésor public, reçoivent pouvoir de signer le courrier simple et les bordereaux de transmission de simples pièces relatifs aux affaires de leur service de rattachement. Ils reçoivent pouvoir d'attester le service fait.

- ♦ Les agents dont les noms sont mentionnés en annexe au présent arrêté reçoivent pouvoir de signer le courrier simple et les bordereaux de transmission de simples pièces relatifs aux affaires de leur service de rattachement.

Service SAU-CMI-Editique :

- ♦ M. Thierry ROQUES, Inspecteur Principal des Impôts, chef du service « SAU-CMI-Editique », reçoit pouvoir de signer toute correspondance et tout document relatif aux affaires de son service. Il reçoit pouvoir de signer des commandes de matériel informatique, de petites fournitures et de maintenance de machines, d'attester le service fait.

M. Patrick LE BLEVENNEC, Inspecteur du Trésor public, adjoint au chef du service « SAU-CMI-Editique », reçoit pouvoir de signer de signer toute correspondance et tout document relatif aux affaires de son service. Il reçoit pouvoir de signer des commandes de matériel informatique, de petites fournitures et de maintenance de machines, d'attester le service fait.

- ♦ Les contrôleurs et agents dont les noms sont mentionnés en annexe au présent arrêté reçoivent pouvoir de signer le courrier simple et les bordereaux de transmission de simples pièces relatifs aux affaires de leur service de rattachement.

➤ **Division de l'immobilier et de la logistique :**

- ♦ M. Jean-Paul DUCHAMP, Inspecteur départemental des Impôts, chef de la division « immobilier et logistique », reçoit pouvoir de signer toute correspondance et tout document relatif aux affaires de sa division ou de toute autre division dont il assure l'intérim en l'absence du titulaire. Il reçoit pouvoir de signer les ordres de services, commandes, correspondances diverses avec les fournisseurs. Il reçoit pouvoir d'attester le service fait et de signer les certificats administratifs concernant les dépenses de fonctionnement engagées sur le budget départemental.
- ♦ M. Eric GUINODIE, Inspecteur départemental des Impôts, adjoint au chef de la division « immobilier et la logistique » reçoit pouvoir de signer toute correspondance et tout document relatif aux affaires de sa division. Il reçoit pouvoir de signer les ordres de services, commandes, correspondances diverses avec les fournisseurs. Il reçoit pouvoir d'attester le service fait et de signer les certificats administratifs concernant les dépenses de fonctionnement engagées sur le budget départemental.
- ♦ Mme Diane CAMBON, Inspectrice du Trésor public, M. Régis BERNON, Inspecteur des impôts, reçoivent pouvoir de signer le courrier simple et les bordereaux de transmission de simples pièces relatifs aux affaires de leur service de rattachement. Ils reçoivent pouvoir d'attester le service fait.
- ♦ M. Christian GRAVEJAT, Contrôleur principal des Impôts, Mme Lydia SAINT JEAN, Contrôleur du Trésor public, MM. Michel FAUCON, contrôleur principal des Impôts et François RUIZ, Contrôleur des Impôts, reçoivent pouvoir de signer le courrier simple, les bordereaux de transmission de simples pièces relatifs aux affaires de leur service de rattachement, les bons de livraison. Ils reçoivent pouvoir d'attester le service fait.
- ♦ Les agents dont les noms sont mentionnés en annexe au présent arrêté reçoivent pouvoir de signer le courrier simple, les bordereaux de transmission de simples pièces relatifs aux affaires de leur service de rattachement, les bons de livraison.

ACMO :

- ♦ M. Arnaud THIEBAUT, Inspecteur du Trésor public, Agent Chargé de la Mise en Œuvre des règles d'hygiène et sécurité (ACMO) reçoit pouvoir de signer le courrier simple et les bordereaux de transmission de simples pièces relatifs aux affaires de son service de rattachement.
Il reçoit pouvoir d'attester le service fait.

➤ **Division du pilotage et du contrôle de gestion :**

- ♦ Mme Isabelle ESPINASSE, Directrice Divisionnaire des Impôts, chef de la « Division du pilotage et du contrôle de gestion », reçoit pouvoir de signer toute correspondance et tout document relatif aux affaires de sa division ou de toute autre division dont elle assure l'intérim en l'absence du titulaire.

Service Pilotage et contrôle de gestion :

- ♦ Les inspecteurs dont les noms sont mentionnés en annexe au présent arrêté reçoivent pouvoir de signer le courrier simple et les bordereaux de transmission de simples pièces relatifs aux affaires de leur service de rattachement.

Service Qualité de service :

- ♦ Les inspecteurs dont les noms sont mentionnés en annexe au présent arrêté reçoivent pouvoir de signer le courrier simple et les bordereaux de transmission de simples pièces relatifs aux affaires de leur service de rattachement.

➤ **Centre de services partagés :**

- ♦ M. Thierry HUSSON, Inspecteur départemental des Impôts, chef du « Centre de services partagés », reçoit pouvoir de signer toute correspondance et tout document relatif aux affaires de son service.
- ♦ M. Michel NICLI, Inspecteur du Trésor Public, adjoint du chef du « Centre de services partagés », reçoit pouvoir de signer toute correspondance et tout document relatif aux affaires de son service.

La présente délégation de signatures annule et remplace les précédentes et sera publiée au Recueil des Actes Administratifs du département du Val-de-Marne.

Pierre PRIEURET

**POLE PILOTAGE ET RESSOURCES
CADRES A**

Aurélié CONNAN
Inspectrice du Trésor Public

Quentin DOMENGES
Inspecteur du Trésor Public

Patrick ERBISTI
Inspecteur des Impôts

Jacqueline LACOGNATA
Inspectrice des Impôts

Chantal MADDALONI
Inspectrice des Impôts

Ali SOULA
Inspecteur du Trésor public

Marina SALLABERRY
Inspectrice du Trésor public

Marie-Hélène ZRAN
Inspectrice des Impôts

CADRES B

Frédérique BEGEJA
Contrôleuse du Trésor Public

Marianne BILLIOT
Contrôleuse des Impôts

Philippe CHAUSY
Contrôleur du Trésor Public

Sylvain CHRETIEN
Contrôleur des Impôts

Christiane CLAUSTRAT
Contrôleuse du Trésor Public

Josette COSTE
Contrôleuse des Impôts

Fabrice DENISOT
Contrôleur du Trésor Public

Karine DESCAZAUX
Contrôleuse du Trésor public

Brigitte DESNEUX
Contrôleuse des Impôts

Anne FERRON
Contrôleuse du Trésor Public

Christiane GOUTTEBROZE
Contrôleuse des Impôts

Philippe GRACIET
Contrôleur du Trésor Public

Régine IBANEZ
Contrôleuse du Trésor Public

Maryse LAQUA
Contrôleuse des Impôts

Gérard MAITO
Contrôleur du Trésor Public

Annie MAULNY
Contrôleuse des Impôts

Catherine MEUNIER
Contrôleuse des Impôts

Elisabeth MEYNARD
Contrôleuse des Impôts

Marie-Agnès PEUCH
Contrôleuse des Impôts

Guillaume PIEDFERT
Contrôleur du Trésor Public

Michel ROUE
Contrôleur du Trésor Public

Annie SAMTMANN
Contrôleuse des Impôts

Laurent TASSIE
Contrôleur du Trésor Public

CADRES C

Kevin ALDILA
Agent du Trésor Public

Mohamed BAHAJ
Agent du Trésor Public

Marie - Chantal BIQUE
Agent administratif des impôts

Pascal CHABRE
Agent administratif principal des impôts

Laurent CLAVEL
Agent administratif principal des impôts

Cédric COMBET
Agent technique des impôts

Patrick DELAIG
Contractuel

Vincent DURAND-COCCOLI
Agent technique des impôts

Sandrine ETHEVENIN
Agent de recouvrement du Trésor Public

Adama FALL
Agent technique des impôts

Patrice FEBVRE
Agent du Trésor Public

Philippe FAYARD
Agent de recouvrement du Trésor Public

Claudine GAY
Agent administratif principal des impôts

Alain JACOB
Agent du Trésor Public

Stéphane JILOT
Agent du Trésor Public

Philippe JOLIVET
Adjoint technique des impôts

Indira LAPORTE
Agent administratif principal des impôts

Fatma LARIBI
Agent administratif principal des impôts

Bruno MANIGLIER
Agent du Trésor Public

Sylvie MASSIT
Agent administratif principal des impôts

Marcel MAUSSION
Contractuel

Alain MELCHILSEN
Contractuel

Sébastien MILLIE
Agent technique des impôts

Daniel POINSOT
Agent du Trésor Public

Damien PRAT
Agent technique des impôts

Michel PRISSAINT
Agent administratif principal des impôts

Monique SOULET
Agent du Trésor Public

Pascal WATTIEZ
Agent administratif principal des impôts

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES
PUBLIQUES DU VAL-DE-MARNE

Créteil, le 11 février 2011

1, place du Général P. Billotte
94040 CRETEIL CEDEX

Affaire suivie par Chantal Maddaloni
chantal.maddaloni@dgfip.finances.gouv.fr
☎ 01 43 99 37 37

ARRETE DDFIP N°2011-4 DU 11 FEVRIER 2011 PORTANT DELEGATION DE SIGNATURE DE M. PIERRE PRIEURET, ADMINISTRATEUR GENERAL DES FINANCES PUBLIQUES, DIRECTEUR DEPARTEMENTAL DES FINANCES PUBLIQUES DU VAL-DE-MARNE, AUX DELEGATAIRES DU POLE GESTION FISCALE

DELEGATIONS SPECIALES A :

➤ **Division de la fiscalité des particuliers et de la mission foncière :**

Mme Stéphanie MAHO, Inspectrice Principale du Trésor Public, responsable de la « Division de la fiscalité des particuliers et de la mission foncière », reçoit pouvoir de signer toute correspondance et tout document relatif aux affaires de sa division ou de toute autre division dont elle assure l'intérim en l'absence du titulaire. Elle reçoit pouvoir d'attester le service fait.

Mme Catherine VEGNI, Inspectrice Départementale des Impôts, adjointe au responsable de la « Division de la fiscalité des particuliers et de la mission foncière » reçoit pouvoir de signer toute correspondance et tout document relatif aux affaires de sa division. Elle reçoit pouvoir d'attester le service fait.

Les inspecteurs et contrôleurs dont les noms sont mentionnés en annexe au présent arrêté reçoivent pouvoir de signer le courrier simple et les bordereaux de transmission de simples pièces relatifs aux affaires de leur service de rattachement. En outre Mme Lysiane LOUIS et M. Luc PEROMET, Inspecteurs du Trésor public, reçoivent pouvoir d'attester le service fait.

➤ **Division de la fiscalité des professionnels :**

- ◆ Mme Karima ALOUI, Directrice Divisionnaire des Impôts, responsable de la « Division de la fiscalité des professionnels », reçoit pouvoir de signer toute correspondance et tout document relatif aux affaires de sa division ou de toute autre division dont elle assure l'intérim en l'absence du titulaire.
- ◆ M. Jean-Louis DEVILLE, Inspecteur Principal des Impôts, adjoint au responsable de la « Division de la fiscalité des professionnels », reçoit pouvoir de signer toute correspondance et tout document relatif aux affaires de sa division.

- ◆ Les inspecteurs et contrôleurs dont les noms sont mentionnés en annexe au présent arrêté reçoivent pouvoir de signer le courrier simple et les bordereaux de transmission de simples pièces relatifs aux affaires de leur service de rattachement.

➤ **Division des affaires juridiques :**

- ◆ Mme Brigitte PIGAULT, Directrice Divisionnaire des Impôts, responsable de la « Division des affaires juridiques », reçoit pouvoir de signer toute correspondance et tout document relatif aux affaires de sa division ou de toute autre division dont elle assure l'intérim en l'absence du titulaire.
En tant que conciliateur pour le département du Val-de-Marne, elle reçoit pouvoir de prendre en mon nom et sous ma responsabilité les décisions consécutives à la saisine du conciliateur fiscal départemental et à signer les documents correspondants, ceci dans la limite du domaine de compétence du conciliateur fiscal défini par la Direction Générale des Finances Publiques, et de ses éventuelles modifications.
Lorsque Mme PIGAULT est saisie de litiges pour lesquels elle a préalablement rendu une décision défavorable, les décisions sont prises et les documents correspondants signés par le conciliateur adjoint pour le département du Val-de-Marne.
- ◆ M. Patrice ZIMMERMANN, Inspecteur Principal des Impôts, adjoint au responsable de la « Division des affaires juridiques », reçoit pouvoir de signer toute correspondance et tout document relatif aux affaires de sa division.
En qualité de conciliateur adjoint pour le département du Val-de-Marne, il reçoit pouvoir de prendre en mon nom et sous ma responsabilité les décisions consécutives à la saisine du conciliateur fiscal départemental et de signer les documents correspondants, ceci dans la limite du domaine de compétence du conciliateur fiscal défini par la Direction Générale des Finances Publiques, et de ses éventuelles modifications.
Lorsque M. Patrice ZIMMERMANN est saisi de litiges pour lesquels il a préalablement rendu une décision défavorable, les décisions sont prises et les documents correspondants signés par le conciliateur pour le département du Val-de-Marne ou un autre conciliateur adjoint.
- ◆ Mme Olga TESTA, Inspectrice Départementale des Impôts, adjointe au responsable de la « Division des affaires juridiques », reçoit pouvoir de signer toute correspondance et tout document relatif aux affaires de sa division.
En qualité de conciliateur adjoint pour le département du Val-de-Marne, elle reçoit pouvoir de prendre en mon nom et sous ma responsabilité les décisions consécutives à la saisine du conciliateur fiscal départemental et de signer les documents correspondants, ceci dans la limite du domaine de compétence du conciliateur fiscal défini par la Direction Générale des Finances Publiques, et de ses éventuelles modifications.
Lorsque Mme Olga TESTA est saisie de litiges pour lesquels elle a préalablement rendu une décision défavorable, les décisions sont prises et les documents correspondants signés par le conciliateur pour le département du Val-de-Marne ou un autre conciliateur adjoint.
- ◆ Les inspecteurs, contrôleurs et agents dont les noms sont mentionnés en annexe au présent arrêté reçoivent pouvoir de signer le courrier simple et les bordereaux de transmission de simples pièces relatifs aux affaires de leur service de rattachement.

➤ **Division du contrôle fiscal :**

- ◆ M. Jean-Loup COMBESCOT, Directeur Divisionnaire des Impôts, responsable de la « Division du contrôle fiscal », reçoit pouvoir de signer toute correspondance et tout document relatif aux affaires de sa division ou de toute autre division dont il assure l'intérim en l'absence du titulaire.

- ♦ Mme Agnese MACCARI, Inspectrice Principale des Impôts, adjointe au responsable de la « Division du contrôle fiscal », reçoit pouvoir de signer toute correspondance et tout document relatif aux affaires de sa division.
- ♦ Les inspecteurs et contrôleurs dont les noms sont mentionnés en annexe au présent arrêté reçoivent pouvoir de signer le courrier simple et les bordereaux de transmission de simples pièces relatifs aux affaires de leur service de rattachement.
- ♦ M. Dominique COQUET, Inspecteur du Trésor public, chef du service de contrôle de la redevance audiovisuelle, reçoit pouvoir de signer le courrier simple et les bordereaux de transmission de simples pièces relatifs aux affaires de son service.
Il reçoit pouvoir de signer les décisions prises suite aux réclamations portant sur la redevance, consécutives à un contrôle effectué par les agents du service, et tous les documents concernant les contrôles sur place et sur pièces.

M. René GUSSE, Contrôleur du Trésor public, reçoit pouvoir de signer tous les documents concernant les contrôles sur place et sur pièces.

M. Christian JASZCZYSZYN, Agent d'Administration du Trésor public, reçoit pouvoir de signer tous les documents concernant les contrôles sur place et sur pièces.

M. Jean-Marc CHAUDEMANCHE, Agent d'Administration du Trésor public, reçoit pouvoir de signer tous les documents concernant les contrôles sur place et sur pièces.

M. Thierry SALLES, Agent d'Administration du Trésor public, reçoit pouvoir de signer tous les documents concernant les contrôles sur place et sur pièces.

La présente délégation de signatures annule et remplace les précédentes et sera publiée au Recueil des Actes Administratifs du département du Val-de-Marne.

Pierre PRIEURET

POLE GESTION FISCALE

CADRES A

Christine AIT – BOUDAUD
Inspectrice des Impôts

Cécile BALLAND
Inspectrice des Impôts

Catherine BISCAHIE
Inspectrice des Impôts

Josiane BRASSAC
Inspectrice des Impôts

Marie-Yvonne BURGUET
Inspectrice des Impôts

Josette CATHELINÉAU
Inspectrice des Impôts

Jocelyne CHARLES
Inspectrice des Impôts

Jérémy DANE
Inspecteur des Impôts

Nicole DELHAYE
Inspectrice des Impôts

Aurélié DENIS
Inspectrice des Impôts

Jonathan FARHI
Inspecteur du Trésor Public

David FERREIRA
Inspecteur des Impôts

Michel GIRONA
Inspecteur des Impôts

Pierre GOUREAU
Inspecteur des Impôts

Marie-Ange GRANCHER
Inspectrice des Impôts

Richard GUELLY
Inspecteur des Impôts

Elisabeth LA PIGNOLA
Inspectrice des Impôts

Annie LECOEUR
Inspectrice des Impôts

Carol LEVY-FASSINA
Inspectrice des Impôts

Lysiane LOUIS
Inspectrice du Trésor Public

Francois MALMY
Inspecteur des impôts

Marie-Josèphe MILON
Inspectrice des Impôts

Jacqueline MOREAU
Inspectrice des Impôts

Naïma NANCY
Inspectrice des Impôts

Luc PEROMET
Inspecteur du Trésor Public

Nadine PERRIN
Inspectrice des Impôts

Ghislaine RABESANDRATANA
Inspectrice des Impôts

Claire REYNAUD
Inspectrice du Trésor Public

Henri RIETZMANN
Inspecteur des Impôts

Joël ROCH
Inspecteur du Trésor Public

Catherine RUH
Inspectrice des Impôts

Nathalie SIMON
Inspectrice des Impôts

Nadine TOURNIER
Inspectrice des Impôts

Isabelle VANICAT
Inspectrice des Impôts

Mauricette VIGIER
Inspectrice des Impôts

CADRES B

Josette ABRAS
Contrôleuse des Impôts

Christine ANISS
Contrôleuse du Trésor Public

Thierry BADEL
Contrôleur du Trésor Public

Valérie BAGUET
Contrôleuse du Trésor Public

Christelle BERGER
Contrôleuse du Trésor Public

Claire CAPITAINE
Contrôleuse des Impôts

Nicole DELLA-GASPERA
Contrôleuse du Trésor Public

Jean-Luc DUHOT
Contrôleur des Impôts

Dominique EYROLLES
Contrôleuse des Impôts

Sandrine FERRAND
Contrôleuse du Trésor Public

Christine FREUND
Contrôleuse des Impôts

Françoise GAGNE
Contrôleuse du Trésor Public

Patricia MARET
Contrôleuse des Impôts

Micheline MIGNERET
Contrôleuse des Impôts

Laurence MONTI
Contrôleuse du Trésor Public

Brigitte NINOU
Contrôleuse du Trésor Public

Catherine PERSONNE
Contrôleuse des Impôts

Patrick REMY
Contrôleur des Impôts

Christian TAVERNE
Contrôleur des Impôts

Brigitte THEBAULT
Contrôleuse des Impôts

CADRES C

Christine ANNEHEIM
Agent administratif des Impôts

Marie AUDRAN
Agent administratif des Impôts

Martine BADOUEL
Agent administratif des Impôts

Chantal BONHOMME
Agent administratif des Impôts

Sandrine CHARPENTIER
Agent administratif des Impôts

Marjorie CHECHIN
Agent administratif des Impôts

Dominique CLAIRVOYANT
Agent administratif des Impôts

Béatrice CLEMENT-LIBARRE
Agent du Trésor Public

Sophie COMAR
Agent administratif des Impôts

Karim DRIDI
Agent du Trésor Public

Michèle FLAD
Agent administratif des Impôts

Christelle FERREIRA
Agent administratif des Impôts

Christine FONTAINE
Agent administratif des Impôts

Isabelle GABOURIAUT
Agent administratif des impôts

Marie-France NEIL
Agent administratif des Impôts

1, place du Général P. Billotte
94040 CRETEIL CEDEX

Affaire suivie par Chantal Maddaloni
chantal.maddaloni@dgfip.finances.gouv.fr
☎ 01 43 99 37 37

ARRETE DDFIP N°2011-5 DU 11 FEVRIER 2011 PORTANT DELEGATION DE SIGNATURE DE M. PIERRE PRIEURET, ADMINISTRATEUR GENERAL DES FINANCES PUBLIQUES, DIRECTEUR DEPARTEMENTAL DES FINANCES PUBLIQUES DU VAL-DE-MARNE, AUX DELEGATAIRES DU POLE GESTION PUBLIQUE

DELEGATIONS SPECIALES A :

➤ **Division des Collectivités locales :**

- ◆ Mme Brigitte MALBRANCKE, Trésorière principale du Trésor public, chef de la « Division des collectivités locales » reçoit pouvoir de signer toute correspondance et tout document relatif aux affaires de sa division, d'attester le service fait sur les factures et mémoires et de signer les certificats administratifs concernant les dépenses de fonctionnement engagées sur le budget départemental au titre de sa division.

Service Animation du réseau et Qualité comptable :

- ◆ Mme Stéphanie JARDIN, Inspectrice du Trésor public, chef du service « Animation du réseau et qualité comptable » reçoit pouvoir de signer le courrier simple et les bordereaux de transmission de simples pièces relatifs à son service ainsi que les courriers de notification des jugements de la Chambre régionale des comptes (CRC) et de la Cour des comptes aux comptables et ceux accompagnant les réponses des comptables aux injonctions, les courriers notifiant l'acceptation par la CRC du délai demandé pour la production des comptes financiers, les décisions de créations ou de modifications de régies des EPLE, la transmission des remises gracieuses et débits, les accords concernant le montant du cautionnement des EPLE, les courriers des demandes de prolongation du délai des réserves des agents comptables des EPLE, les bordereaux d'observations sur pièces des EPLE et EPN, - les bordereaux d'envoi des comptes de gestion sur chiffres visés, l'apurement administratif des comptes des ASA, les bordereaux d'observations pour le contrôle contemporain des balances - procédure d'envoi des comptes de gestion à la CRC.
- ◆ En l'absence de Mme JARDIN, Mme Isabelle LELOUP, Contrôleur principal du Trésor public, et Mme Dominique CHATAIGNE, Contrôleur principal du Trésor public, adjointes au chef de service, reçoivent pouvoir de signer les actes visés au paragraphe précédent.

Service Action économique :

- ◆ Mme Kahina YAZIDI, Inspectrice du Trésor public, chef du service « Action économique » reçoit pouvoir de signer le courrier simple et les bordereaux de transmission de simples pièces relatifs à son service ainsi que les courriers destinés aux correspondants des services de l'État, aux institutions locales ou privées concernés par les divers aspects de la vie économique du département, les courriers à destination des entreprises relatifs à des demandes de renseignements ou de pièces justificatives sur leur situation, les états annuels pour les marchés publics (états DC7) et les demandes de renseignements s'y rattachant, les bordereaux de remise de chèques à la Banque de France.

Service Soutien juridique, études financières et fiscalité directe locale :

- ◆ Mme Isabelle BOMBARDE, Inspectrice des Impôts, Mme Elena VIGNAUX et Monsieur Romain PRUVOST, Inspecteurs du Trésor public, chef du service « Soutien juridique, études financières et fiscalité directe locale Gestion comptable et financière », reçoivent pouvoir de signer le courrier simple, les factures de délivrance des fichiers cadastraux et les bordereaux de transmission de simples pièces relatifs à leur service.

Service Hélios :

- ◆ Mme Liliane DEBRAS, Inspectrice du Trésor public, chef du service « Hélios », reçoit pouvoir de signer le courrier simple et les bordereaux de transmission de simples pièces relatifs à son service.

➤ CHORUS

- ◆ Mme Marie Geneviève UGARTE, Trésorier principal du Trésor public, chef de Mission CHORUS reçoit pouvoir de signer toute correspondance et tout document relatif à l'application CHORUS.

➤ Division des Opérations et Comptes de l'État :

- ◆ M. Jean-Marc PETIN, Mme Virginia NAUDIN, Receveurs- percepteurs du Trésor public, chefs de la « Division des opérations et comptes de l'État » reçoivent pouvoir de signer toute correspondance et tout document relatif aux affaires de leur division, d'attester le service fait sur les factures et mémoires et de signer les certificats administratifs concernant les dépenses de fonctionnement engagées sur le budget départemental au titre de leur division.

Service Comptabilité générale :

- ◆ Mme Armelle FRANCOIS, Inspectrice du Trésor public, chef du service « Comptabilité générale », reçoit pouvoir de signer le courrier simple et les bordereaux de transmission de simples pièces relatifs à son service ainsi que les courriers de rejets aux PNC, les notifications de versement de dotations, les ordres de paiement, les ordres de virement VIR, les fiches d'écriture et de rectification à destination des PNC (rejets), les demandes de remboursement des trop-perçus de la Préfecture et des Sous-Préfectures, les bordereaux de remise de chèques à la Banque de France, les ordres de virement Banque de France papier, les fichiers de virements et prélèvements remis à la Banque de France ainsi que les documents concernant le guichet ou les dépôts Trésor et de procéder au retrait des valeurs déclarées.
- ◆ Mme Denise DELBOUIS, Contrôleur 1^{ère} classe du Trésor public, adjointe au chef de service est habilitée à signer les déclarations de recettes en numéraire, les bons de dépôts de numéraire des convoyeurs et les bordereaux de dégagement de fonds de la Trésorerie générale.
- ◆ Mme Houaria KERZAZI, Contrôleurs du Trésor public et Mme Denise DELBOUIS, Contrôleur 1^{ère} classe du Trésor public, adjointes au chef de service, reçoivent pouvoir de signer les bordereaux de remise

de chèques à la Banque de France, les ordres de virement Banque de France papier, les fichiers de virements et prélèvements remis à la Banque de France et les déclarations de recettes en numéraire.

- ◆ Monsieur Daniel NICOLAS, Agent d'administration principal 1ère classe du Trésor public, caissier titulaire, est habilité à signer les déclarations de recettes en numéraire, les bons de dépôts de numéraire des convoyeurs et les bordereaux de dégagement de fonds de la Trésorerie générale
- ◆ M. Kévin AUDRAN, Agent d'administration 2ème classe du Trésor public, Mme Clotilde BOUTIN-LAMASINE, Contrôleur 2ème classe du Trésor public, Mme Houaria KERZAZI, Contrôleur 2ème classe du Trésor public, et Mme Denise DELBOUIS, Contrôleur principal du Trésor public, adjointe au chef de service sont habilités à signer les déclarations de recettes en numéraire.

Service Dépenses de l'État :

- ◆ M. Franck KEMPF et Mme Suzelle VIMEUX, Inspecteurs du Trésor public, chefs du service « Dépense » reçoivent pouvoir de signer le courrier simple et les bordereaux de transmission de simples pièces relatifs à leur service ainsi que les chèques sur le Trésor, les ordres de paiement, les bordereaux sommaires trimestriels et annuels transmis à la DGFIP, les états d'ajustement à destination des ordonnateurs, les décisions d'octroi des prêts automobiles et pour l'amélioration de l'habitat, les envois des comptes de gestion ainsi que des rejets de mandats et des bordereaux d'observation du secteur visa et les différents courriers émis.

Service Liaison et comptabilité du recouvrement

- ◆ Mme Nadine LECLERCQ, Inspectrice du Trésor public, chef du service « Liaison et comptabilité du recouvrement » reçoit pouvoir de signer le courrier simple et les bordereaux de transmission de simples pièces relatifs à son service ainsi que les réponses aux contribuables et demandes de renseignements, les ordres de paiement, les bordereaux de remise de chèques ainsi que les ordres de virement VIR et DVINT+.
- ◆ En l'absence de Mme LECLERCQ, Mme Michelle MALAVIEILLE Contrôleur Principal du Trésor public et Mme Michèle CLEMENT, Contrôleur Principal du Trésor public reçoivent pouvoir de signer les bordereaux VIR et DVINT, les ordres de paiement, les courriers aux contribuables.

Service Dépôts- Services Financiers :

- ◆ Mme Stéphanie CADET et Mme Ahlem AL SHEIKHLY, Inspectrices du Trésor public, chefs du service « Dépôts et services financiers » composé du secteur DFT et du secteur CDC, reçoivent pouvoir de signer le courrier simple et les bordereaux de transmission de simples pièces relatifs à leur service ainsi que les bordereaux de remise de chèques à la Banque de France, les ordres de virement Banque de France papier, les fichiers de virements et prélèvements remis à la Banque de France ainsi que divers documents concernant le guichet ou les dépôts Trésor, tous documents comptables et administratifs de service courant concernant l'activité Dépôts et services financiers ainsi que ceux relatifs à l'activité du service Caisse des Dépôts et Consignations et le retrait des valeurs déclarées.
- ◆ En l'absence de Mme Stéphanie CADET et Mme Ahlem AL SHEIKHLY, M. Bernard LONGCHAMP, Contrôleur du Trésor Public, reçoit pouvoir de signer, pour le secteur DFT uniquement, tout document concernant les valeurs inactives (sauf le compte de gestion), les ordres de virements DVINT, les paiements par VIR, les rejets d'opérations au PNC, les fiches rectificatives, tout courrier simple ne concernant pas la Banque de France.
- ◆ En l'absence de Mme Stéphanie CADET et Mme Ahlem AL SHEIKHLY, M. Bernard LONGCHAMP, Contrôleur du Trésor Public, reçoit pouvoir de signer, pour le secteur DFT uniquement, tout document concernant les valeurs inactives (sauf le compte de gestion), les ordres de virements

DVINT, les paiements par VIR, les rejets d'opérations au PNC, les fiches rectificatives, tout courrier simple ne concernant pas la Banque de France.

- ◆ Mme Marie Pierre MOUTON, Contrôleur du Trésor public reçoit pouvoir de signer les formulaires de consignations et de déconsignations de fonds auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations. Mme Charlène HO QUANG contrôleur du Trésor public, Melle Monica TEIXEIRA, agent d'administration du Trésor Public et M. Jean-Jacques KIBELOLO agent d'administration du trésor public, reçoivent pouvoir de signer les formulaires de consignation de fonds auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations. Mme Christiane ARLIE reçoit pouvoir de signer les formulaires de consignations de fonds auprès de la Caisse des dépôts et Consignations uniquement pour ce qui concerne les dépôts de capital.

➤ **Division des Produits divers et des Services de liaisons :**

- ◆ M. Jean-François PIAU, Receveur- percepteur du Trésor public, chef de la « Division Produits divers et services de liaisons » reçoit pouvoir de signer toute correspondance et tout document relatif aux affaires de sa division, d'attester le service fait sur les factures et mémoires et de signer les certificats administratifs concernant les dépenses de fonctionnement engagées sur le budget départemental au titre de sa division.

Service Produits divers :

- ◆ M. Nouri BERKANE, chef du service « Produits divers », Mme Adéla LE MORVAN et M Henri BENACQ, Chargés de mission, Inspecteurs du Trésor public reçoivent pouvoir de signer l'octroi des délais de paiement, le courrier simple et les bordereaux de transmission de simples pièces relatifs à leur service ainsi que les déclarations de recettes, les chèques sur le Trésor, les remises de chèques à la Banque de France, les commandements, les saisies et états de poursuites extérieures, la comptabilité du service, les remises gracieuses concernant les produits divers (jusqu'à 1 524 €).

Service Paye :

- ◆ Mmes Kristell FLOCH et Myriam SERVIA, Inspectrices du Trésor public, chefs du service « Paye », reçoivent pouvoir de signer le courrier simple et les bordereaux de transmission de simples pièces relatifs à leur service ainsi que les chèques sur le Trésor, les ordres de virement à la Banque de France et la validation de la paye.
- ◆ Mmes Jocelyne BERTRAND et Rose Aimée BRIVAL, Contrôleuses Principales, Mme Marie-Laure JOSSOUD, contrôleuse de 2^{ème} classe du Trésor public, adjointes des chefs de service, reçoivent pouvoir de signer les certificats de cessation de paiement. En l'absence de Mmes FLOCH et SERVIA, elles reçoivent pouvoir de signer les bordereaux de rejets, les accusés de réception des oppositions de toutes natures et les notifications aux créanciers et débiteurs dans le cadre de la gestion des pensions alimentaires.
- ◆ En l'absence du chef de la division et des chefs du service « Paye », Mme Colette VIGNAL, Inspectrice du Trésor public, chef du service « Pensions », est habilitée à valider la paye.

Service Pensions :

- ◆ Mme Colette VIGNAL, Inspectrice du Trésor public, chef du service « Pensions » reçoit pouvoir de signer le courrier simple et les bordereaux de transmission de simples pièces relatifs à son service ainsi que les chèques sur le Trésor, les ordres de virement à la Banque de France, la validation des pensions et les enquêtes effectuées auprès des CCP.

- ♦ Mlle Elisabeth JACQUET, Contrôleuse 2^{ème} classe du Trésor public, adjointe du chef de service, reçoit pouvoir de signer toutes demandes de pièces, enquêtes, délivrance d'attestations, communication d'informations aux pensionnés et à leurs héritiers, transmission de correspondance notamment au SRE et aux CRP, accusés de réception des oppositions et notifications aux créanciers et débiteurs dans le cadre de la gestion des pensions alimentaires.
- ♦ En l'absence du chef de la division et de la chef du service « Pensions », Mmes Kristell FLOCH et Myriam SERVIA, chefs du service « Paye », sont habilitées à valider les pensions.

➤ **Division du Domaine :**

- ♦ M. Jean-Claude WOHNLICH, Inspecteur principal du Trésor public, chef de la division « Domaine » et Mme Elisabeth RECHIDI, Receveur- percepteur, adjointe au chef de la division « Domaine », reçoivent pouvoir de signer toute correspondance et tout document relatif aux affaires de la division, d'attester le service fait sur les factures et mémoires et de signer les certificats administratifs concernant les dépenses de fonctionnement engagées sur le budget départemental au titre de la division.
- ♦ M. Jean-Claude WOHNLICH, Inspecteur principal du Trésor public, chef de la division « Domaine » et Mme Elisabeth RECHIDI, Receveur- percepteur, adjointe au chef de la division « Domaine », reçoivent pouvoir de signer les évaluations d'une valeur vénale inférieure ou égale à 3 000 000€ en domanial et inférieure ou égale à 300 000€ en valeur locative, à l'exception des affaires signalées par la Direction.
- ♦ M. Jean Claude WOHNLICH est habilité à exercer la mission de Commissaire du gouvernement et à signer les documents afférents à cette fonction. Madame RECHIDI Elisabeth est habilitée à exercer la mission de Commissaire du Gouvernement et à signer les documents afférents à cette fonction.
- ♦ Mesdames Carine DIDIER et Marie-Noëlle LELOC'H, Inspectrices du Trésor public, Monsieur Bernard BAILLET, Inspecteur départemental des Impôts, Messieurs Louis ALBE et Michel DAVERY, Inspecteurs des Impôts, Messieurs Lionel BORDE et Fabrice COTREL, Inspecteurs du Trésor public et Madame SEGALAT Marie-Noëlle, Inspectrice du Trésor public sont habilités à signer les évaluations d'une valeur vénale inférieure ou égale à 800 000€ en domanial et inférieure ou égale à 80 000€ en valeur locative, à l'exception des affaires signalées par la Direction ; Ils sont également habilités à exercer la mission de commissaire du gouvernement et à signer les documents afférents à cette fonction.
- ♦ En l'absence de M. Jean-Claude WOHNLICH et de Mme Elisabeth RECHIDI, Madame Elisabeth FLOUX et M Yves TOURNIER, Inspecteurs des Impôts, reçoivent pouvoir de signer le courrier simple et les bordereaux de transmission de simples pièces relatifs à leur service.

➤ **Centre d'encaissement :**

- ♦ Mme Laurence COLONNEAUX, Receveur- Percepteur du Trésor public, chef du Centre d'encaissement reçoit pouvoir de signer toute correspondance et tout document relatif aux affaires du centre d'encaissement, d'attester le service fait sur les factures et mémoires et de signer les certificats administratifs concernant les dépenses de fonctionnement engagées sur le budget départemental au titre du centre.
- ♦ En l'absence de Mme COLONNEAUX, Melle Nadège CHARRIE-BENOIST, Inspectrice du Trésor public, adjointe du chef de centre, reçoit pouvoir pour signer les bordereaux de remise de chèques à la Banque de France, les courriers aux usagers, aux postes comptables et à la Banque de France, les bordereaux d'intervention des techniciens et prestataires du CEC et les bons de livraison.

- ♦ En l'absence de Mme COLONNEAUX, Mme Martine DENIZON, Contrôleur principal du Trésor public, reçoit pouvoir pour signer les bordereaux de remise de chèques à la Banque de France, les lettres d'envoi de documents aux postes comptables, les courriers adressés à la Banque de France et les bordereaux d'intervention des techniciens et prestataires du CEC et les bons de livraison.
- ♦ En l'absence de Mme COLONNEAUX, M. Jean BODIGUET, Administrateur technique, et M. Quan-Tri TRUONG, Agent technique du CEC, reçoivent pouvoir pour signer les bordereaux d'intervention des techniciens et prestataires du CEC et les bons de livraison.
- ♦ En l'absence de Mme COLONNEAUX, M. Kevin BRELEUR, Contrôleur 2^{ème} classe du Trésor public, reçoit pouvoir pour signer les lettres d'envoi de documents aux postes comptables.
- ♦ En l'absence de Mme COLONNEAUX, Mme Lydie SERRAS, Contrôleur 1^{ère} classe du Trésor public et M. Denis VOLET, Agent d'administration 1^{ère} classe du Trésor public, reçoivent pouvoir pour signer les bordereaux de remise de chèques à la Banque de France.
- ♦ En cas d'absence d'un chef de division ou de la chef du centre d'encaissement, les autres chefs de division et la chef du centre d'encaissement sont habilités à se substituer à leur collègue absent.

La présente délégation de signatures annule et remplace les précédentes et sera publiée au Recueil des Actes Administratifs du département du Val-de-Marne.

Pierre PRIEURET

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES
DU VAL-DE-MARNE
POLE PILOTAGE ET RESSOURCES
1, PLACE DU GENERAL PIERRE BILLOTTE
94040 CRETEIL CEDEX

ARRETE N° 2011- 6

donnant subdélégation en matière d'ordonnancement secondaire de Mme Gisèle BLANC, Administratrice générale des finances publiques, directrice du pôle pilotage et ressources de la direction départementale des finances publiques du Val-de-Marne

La directrice du pôle pilotage et ressources de la direction départementale des finances publiques du Val-de-Marne,

- VU le décret n° 62-1587 du 29 décembre 1962 modifié portant règlement général sur la comptabilité publique ;
- VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements, notamment son article 44 ;
- VU le décret n° 2009-207 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;
- VU le décret n° 2009-208 du 20 février 2009 relatif au statut particulier des administrateurs des finances publiques ;
- VU le décret du 9 décembre 2010 nommant M. Pierre DARTOUT, Préfet du Val-de-Marne ;
- VU le décret du 3 août 2010 nommant Mme Gisèle BLANC, administratrice générale des finances publiques, et l'affectant à la direction départementale des finances publiques du Val-de-Marne ;
- VU l'arrêté préfectoral N° 2010/6680 du 23 septembre 2010 portant délégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire à Mme Gisèle BLANC, administratrice générale des finances publiques, directrice du pôle pilotage et ressources de la direction départementale des finances publiques du Val-de-Marne,

ARRETE

Article 1^{er} : Dans le cadre de la délégation de signature instituée par l'arrêté préfectoral du 9 décembre 2010 susvisé, Mme Gisèle BLANC subdélègue sa signature à l'effet de signer, dans le cadre de ses attributions et compétences, tous les actes et décisions pour ordonnancement des recettes et des dépenses imputées aux titres 2, 3, 5 et 7 du budget de l'Etat en matière d'ordonnancement secondaire à :

M. Franck BEAUFRERE, Contrôleur du Trésor public,
Mme Karine BLANCHARD, Contrôleuse des impôts,
M. Julien BUDIN, Contrôleur du Trésor public,
M. Jean-Paul DUCHAMP, Inspecteur départemental des impôts,
Mme Annie DURAND- COCCOLI, Directrice divisionnaire,
Mme Isabelle ESPINASSE, Directrice divisionnaire,
M. Guillaume FABRE, Inspecteur du Trésor public ,
M. Georges FASTIER, Trésorier principal du Trésor public,
M. Pascal FLAMME, Administrateur des finances publiques,
Mme Régine HICHER, Contrôleuse principale du Trésor public,
M. Jean-Philippe HO – QUANG, Contrôleur du Trésor public,
M. Thierry HUSSON, Inspecteur départemental des impôts,
Mme Roseline LEMAIRE, Contrôleuse principale des impôts,
Mme Marie-France MILLIE, Contrôleuse des impôts,
M. Michel NICLI, Inspecteur du Trésor public,
Mme Brigitte RIETZMANN, Contrôleuse principale des impôts,
M. Michel TANNEUX, Contrôleur du Trésor public,
Mme Jeanine TURCAN, Contrôleuse principale du Trésor public,
Mme Estelle VALMORIN JEANNE-ROSE, Contrôleuse des impôts,
Mme Christiane VIGNOLLE, Contrôleuse du Trésor public.

Article 2 : Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture du Val-de-Marne.

Fait à Créteil, le 11 février 2011

L'administratrice générale des finances publiques,
directrice du pôle pilotage et ressources de la direction départementale
des finances publiques du Val-de-Marne

Gisèle BLANC

**RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS DE LA
PREFECTURE DU VAL-DE-MARNE**

★★★★★★

POUR TOUTE CORRESPONDANCE, S'ADRESSER A :

**Monsieur le Préfet du Val-de-Marne
Direction des Ressources Humaines et des Affaires Financières
5ème Bureau
21-29 avenue du général de Gaulle
94038 CRETEIL Cedex**

Les actes originaux sont consultables en préfecture

Le Directeur de la Publication

**Monsieur Christian ROCK
Secrétaire Général de la Préfecture du Val-de-Marne**

**Impression : service reprographie de la Préfecture
Publication Bi-Mensuelle**

Numéro commission paritaire 1192 AD